

LETTER D'INFORMATION AUX RIVERAINS

LES MOTS DU PRÉSIDENT

Notre agglomération connaît actuellement des changements et des transformations afin d'améliorer le cadre de vie des habitants et le confort des usagers. Des chantiers sont en cours pour embellir et préserver nos lieux de vie avec des projets de réfection des voies, de mise en valeur de notre patrimoine, et des évolutions qui donnent une juste place à une mobilité plus douce et verte. D'autres chantiers indispensables concernent la rénovation des réseaux d'eau potable, électriques, ou de gaz.

Ces travaux engendrent parfois des répercussions sur votre quotidien et nous vous prions de nous excuser pour cette gêne occasionnée. Néanmoins, nous sommes certains que l'objectif et les résultats recherchés en valent la peine et bénéficieront à tous, en premier lieu aux proches riverains concernés.

Aussi dans le cadre des travaux présentés dans cette lettre, la collectivité et moi-même vous remercions de votre compréhension pour les éventuels désagréments ponctuels qu'ils pourraient engendrer.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes sentiments cordiaux.

M. François Bayrou

Maire de Pau

Président de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées



Travaux Avenue Nitot

Du lundi 21 mars au vendredi 22 avril, le chantier du Réseau de Chaleur Urbain concerne l'avenue Nitot.

Le stationnement et la circulation des véhicules seront interdits avenue Nitot, suivant la signalisation mise en place sur les lieux sauf pour les entreprises chargées des travaux et les riverains.

Une déviation sera mise en place par les avenues du Stade Nautique et Emile Ginot.

La période du chantier et ses perturbations sur la circulation et le stationnement sont précisées à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions météorologiques et des contraintes liées aux travaux.

Les informations seront actualisées in situ et sur le site

<https://rezomee.fr/agglo-pau/>

Merci de votre compréhension.

La Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées



Afin de faciliter la réalisation des travaux et d'en minimiser les impacts dans votre quotidien, vous disposerez d'interlocuteurs à chaque instant :

- **Préalablement aux travaux**, Virginie Gonzalez, facilitatrice du chantier, est à votre disposition pour tout point particulier que vous souhaiteriez partager en anticipation du chantier : v.gonzalez@agglo-pau.fr ;
 - **Dès que les travaux ont débuté, et pendant toute leur durée**, toute sollicitation doit être adressée par courrier électronique à l'équipe de médiation à l'adresse : mediateur@ecocene.fr .
 - . **Maison mobile de l'Energie** : pour répondre à vos questions et en savoir plus sur le sens du projet de Réseau de Chaleur Urbain, rendez-vous mercredi 23 mars de 13h30 à 15h30 (2, rue Maréchal Joffre - devant la Préfecture).



Informations sur le déroulement du chantier :

La réfection de la chaussée se fera en deux phases : d'abord avec un enrobé provisoire, le temps que le terrain se tasse, puis la pose de l'enrobé définitif 3 à 6 mois plus tard.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAU BÉARN PYRÉNÉES